

Rapport de la commission des Finances sur le préavis no 26-2017 relatif à une demande de crédit de CHF 90'120. — pour l'étude de projet d'extension du Musée du Léman – Préavis DISREN.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les délégués,

La commission des Finances s'est réunie en date du 26 octobre et du 9 novembre dans les locaux du Conseil Régional en présence de Madame Chantal Landeiro et Monsieur Patrick Freudiger. Ceux-ci ont pu répondre à l'ensemble des questions que nous avons posées et nous avons ainsi pu produire le rapport suivant.

Préambule

Un projet d'extension du Musée du Léman, créé en 1954 existe depuis plus de 10 ans. Le don d'un mécène en 2014 a permis l'organisation d'un concours d'architecture sur invitation afin de matérialiser cette extension.

Le musée accueille actuellement environ 30'000 visiteurs par année. Le projet d'extension vise un doublement au moins de cette fréquentation ainsi qu'un développement important non seulement des espaces d'expositions mais également d'une partie animation avec la création d'un auditoire, de salles de conférences et de restaurant.

Le Conseil Régional a déjà participé à hauteur de 60'000.— à la phase 2 de ce projet avec l'acceptation du préavis no 56-2015.

Le présent préavis concerne la phase 3 du projet.

Considération

Le développement et par la même l'agrandissement du Musée du Léman nous semble être un projet que doit soutenir notre institution. Le pôle culturel et muséal regroupant plusieurs institutions de la région sont un atout majeur pour le développement de notre région.

Sur un coût total de cette phase 3 à CHF 1'119'860.--, la part régionale DISREN se monte à moins de 10%, la ville de Nyon ainsi que la Fondation du Musée prenant en charge la majeure partie de cette dépense.

Impact DISREN

La fiche DISREN, jointe à ce préavis détaille les communes participantes au projet ainsi que l'impact en CHF par habitants en moyenne pour celles-ci. La part régionale se monte à CHF 434'318, dont la majeure partie est prise en charge par le cercle porteur comprenant pour ce projet la Commune de Nyon uniquement (pour CHF 343'980.--). Le solde de CHF 90'120.-- est pris en charge par le cercle solidaire comprenant l'ensemble des communes parties prenantes au DISREN. Le coût par habitant pour celle-ci se monte en moyenne à 1.30 (contre 17.- pour la commune porteuse).

A titre indicatif, La phase 4 du projet concernant la construction de cette extension à proprement parlé est pour le moment projetée à CHF 42 millions (mais ce chiffre évoluera en fonction des résultats de l'étude objet du présent préavis). Nous nous sommes interrogés sur le fait que, dans l'état actuel des connaissances ayant conduit à l'élaboration du présent préavis, la part régionale DISREN lors de cette phase 4 se monterait à CHF 2'350'000.—(400'000.—étant financés par le FRET pour la part régionale de 2'750'000.—au total), un tel investissement représenterait donc pour les Communes solidaires une participation moyenne de 35.- / habitant.

Remarques et conclusions

La commission des finances soutient le projet d'extension du Musée du Léman et la phase d'étude objet de ce préavis no 26-2019 nous semble essentiel afin de définir de manière adéquate les détails de cette future extension.

La commission des finances vous recommande de manière unanime, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les délégués, d'accepter le préavis 26-2017 et ce faisant :

- D'accorder le crédit de CHF 90'120.— pour l'étude du projet d'extension du Musée du Léman
- D'imputer le montant total de CHF 90'120.— sur le compte DISREN 140.3185
- D'accepter la participation solidaire à hauteur de 20.8% de la part régionale.

Ainsi fait à Founex, le 12 novembre 2017

Les membres de la Commission des Finances

Christian Graf
Président

Frédéric Guilloud

Patrice Morin

Laurent Kilchherr
Rapporteur

Pierre-Alain Schmidt

Francis Costiou

Absent : André Cattin